



AVIS PUBLIC
DEMANDE RELATIVE AUX USAGES CONDITIONNELS
(EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1198)

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que, lors de sa séance du 26 août 2024, à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, située au 3038, chemin Sainte-Marie, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande :

Lot 6 509 383 – 3601, avenue de la Gare – Zone IA 143 – District 2

Autoriser l'occupation partielle du bâtiment principal par la compagnie Les portes TNA inc./TNA Doors inc. pour un usage de distribution et fabrication de portes intérieures et composantes d'escaliers, au 3601, avenue de la Gare, à l'intérieur du projet CentrOparc.

Donné à Mascouche, le 24 juillet 2024.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot